
Moyennant la mention ci-dessous, le texte de ce discours
peut être reproduit intégralement ou partiellement :
"Conférence du Ministre Jean Rey, membre de la Communauté
Economique Européenne, prononcée en la salle Académique
de l'Université de Liège, le 9 avril 1962."

Veillez, en cas de publication, faire parvenir quelques
exemplaires au secrétariat de la C.E.I., 116, avenue de
la Toison d'Or, Bruxelles.

5530/PP/62-F

Monsieur le Ministre Rey fut présenté à son ¹
auditoire par M. Jean FOSTY.

Monsieur le Recteur, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit, et je voudrais saluer aussi Messieurs les Consuls Généraux qui m'ont fait l'honneur de venir à cette séance, Monsieur le Président de la Commission Européenne de l'Information, Mesdames, Messieurs.

Je suis tenté de dire, après avoir si souvent pris la parole devant des publics extrêmement variés, que ce soir je me sens intimidé. C'est la première fois que je parle dans cette salle en ma qualité d'invité de l'Université de Liège et c'est pour moi quelque chose d'assez impressionnant, cette université où je suis entré en 1920, il y a donc je crois 42 ans et à laquelle je suis resté attaché par tant de liens que je ne voudrais pas longuement évoquer ce soir, ce n'est pas pour entendre des considérations personnelles que vous avez bien voulu vous assembler.

Vous me permettez tout de même de dire que c'est dans cette maison que pour la première fois ma curiosité pour les affaires internationales a été éveillée et notamment sous l'inspiration de celui qui fut mon professeur, M. Ernest Mahaim, qui, en ce temps là, organisait déjà à la faculté de droit un petit séminaire pour des institutions internationales. Combien n'aurait-il pas été heureux s'il avait pu s'apercevoir que maintenant, dans son université, son disciple et son successeur, M. le Professeur Dehousse, va maintenant présider à la création

d'un institut juridique d'études européennes qui sera, je crois, un grand commencement d'une nouvelle activité de l'Université de Liège.

Puis-je vous dire, Monsieur le Recteur, que c'est aussi un intense plaisir pour un ancien élève de cette maison d'y prendre la parole en un temps où l'Université de Liège fait peau neuve, où des projets gigantesques ne sont plus du rêve mais commencent déjà à être une réalité, où les gens qui comme moi habitent en week-end sur une pente de Tilf peuvent déjà voir en face les bois qui demain seront remplis de bâtiments universitaires et se dire qu'au moment où notre génération va tout doucement penser au couchant, la nouvelle génération est en train de construire l'Université de Liège.

Mais ce n'est certainement pas pour évoquer des considérations de ce genre que vous m'avez invité. Nul n'est prophète en son pays et je ne crois pas qu'on le soit davantage à Liège qu'ailleurs et dès lors si on a bien voulu m'inviter ce soir, c'est pour vous parler des problèmes auxquels je suis attaché, les problèmes du Marché Commun et selon ce sujet que vous avez bien voulu accepter, Monsieur le Président, les problèmes du Marché Commun dans le monde.

Avant de les traiter, je voudrais remercier Monsieur Fosty des paroles si gracieuses qu'il a bien voulu m'adresser et je voudrais lui dire combien il me paraît remarquable et symbolique qu'un homme comme lui, qui a combattu avec tant d'énergie et de courage et au péril de sa vie notre ennemi et notre occupant d'hier, soit maintenant un de ceux qui dans ce pays

disent à nos concitoyens, comme d'autres le disent ailleurs, que le temps est venu de construire ensemble une Europe nouvelle.

Je me suis parfois posé la question, je suppose vous aussi, de savoir pourquoi, dans la première après-guerre, nous n'avions pas pensé à l'Europe. Lorsque la guerre de 1914-1918 a été terminée, lorsque nous sommes entrés comme jeunes étudiants à l'Université de Liège ou dans d'autres, ce n'était pas de l'Europe qu'on parlait, c'était de la Société des Nations, c'était du droit international, c'était de l'organisation juridique des relations entre les peuples, une organisation pacifique, La notion de l'Europe ne remplissait pas, à ce moment-là, nos esprits. Au contraire, après la guerre de 1940-1945, c'est l'Europe qui est devenue, d'une façon si aiguë, notre espérance et notre but. Je me suis demandé à quoi il fallait attribuer ceci et je crois qu'il y a deux circonstances essentielles et qui marquent la différence entre le premier et le second après-guerre.

Je crois qu'après la deuxième guerre, tous ceux qui sortaient de la tourmente, soit sortant des armées libératrices, soit sortant de la résistance ou de l'occupation, soit sortant des camps, des geôles ennemies, tous ceux qui ont repris quelque activités, qui se trouvaient en situation de responsabilité en 1945, se sont trouvés extrêmement frappés de la différence qui était celle du monde ^{de} 1945 par rapport au monde de 1939-1940.

En 1939-1940, toutes les grandes décisions encore dans le monde étaient prises en Europe. Elles étaient prises à Londres, à Paris, à Berlin, que sais-je.

En 1945, il y a deux villes où se joue le sort du monde, l'une c'est Washington, l'autre c'est Moscou et l'Europe⁴, politiquement, n'existe plus. Et je crois bien que cette constatation nous a tous frappés nous disant qu'au moment où le monde était en train de s'édifier non plus à l'échelle des nations, mais à l'échelle des continents, l'Europe n'avait plus qu'une seule chance d'être encore ce qu'elle voulait être, c'est-à-dire portant avec fierté une civilisation qui n'a rien perdu de sa valeur, c'était dans ce cas de s'organiser elle aussi pour être elle aussi un continent. Je crois que cela nous l'avons tiré de nous-mêmes.

La seconde raison que nous avons eue, celle-là nous l'avons tirée de l'extérieur d'un homme qui est Joseph Staline. Ce n'est certainement pas par hasard que les premières institutions européennes sont nées en 1948 et en 1949, au moment où le régime stalinien changeait complètement la carte de l'après-guerre, au moment du blocus de Berlin à la fin de l'année 1948, au moment où le Général Marshall, à Paris - mon ami Dehousse me le rappelait encore il y a un moment - qui est l'auteur du fameux Plan Marshall et qui était à ce moment-là secrétaire d'état des Etats-Unis d'Amérique, le Général Marshall disait, à qui voulait l'entendre, et nous l'avons entendu, à l'automne 1948, que la guerre éclaterait en Europe probablement avant la fin de l'année.

Nous devons beaucoup au Maréchal Staline. Nous lui devons sûrement beaucoup et volontairement de sa part pour la contribution qu'il a apportée à l'effondrement du nazisme. Nous lui devons beaucoup aussi pour sa contribution involontaire à la prise de conscience de l'Europe.

Et comme l'histoire a parfois des ironies mais qu'elle a aussi parfois des justices, ce n'est peut-être pas complètement injuste que le seul endroit du monde où le nom du Maréchal Staline est encore respecté c'est précisément cette Europe Occidentale car aux Etats-Unis vous chercherez vainement, je pense, une statue, une avenue consacrée au Maréchal Staline. Si vous allez en Europe de l'Est vous n'en trouverez plus. Je me trouvais, il y a deux mois à Berlin-Est. La Staline Allée a été débaptisée, c'est la Karl Marx Allée et l'immense statue du chef prestigieux des armées rouges a été déboulonnée et détruite. Mais à Liège il y a encore un Quai Staline et je pense que c'est très bien ainsi.

Mon sujet, Mesdames, Messieurs, c'est de vous parler du Marché Commun dans le monde et je vais vous demander la permission, et j'espère que personne ne m'en voudra, d'abord, pendant quelques minutes, de situer le Marché Commun dans les organisations internationales, dans les organisations européennes. Il y en a une telle quantité que je me demande comment le public qui n'a pas toujours le temps de relire des papiers déjà périmés, de s'informer dans le détail de tout ce qui se passe dans la politique européenne, je me demande comment le citoyen cultivé peut se retrouver dans ce dédale d'institutions. Et je vous demande la permission, pendant quelques minutes, de vous en faire un très rapide portrait en laissant de côté, si vous voulez bien, les institutions privées. Celles-là il y en a des quantités. Comme il y a chez nous des partis politiques, il y a un certain nombre de ligues européennes, il y a un mouvement européen qui les fédère tous, il y a une ligue européenne des fédéralistes, il y a une ligue européenne de coopération économique, chacun de ces organismes groupant

un certain nombre de gens importants de nos différents pays, il y a alors des mouvements politiques, il y a du côté social-chrétien les jeunes des nouvelles équipes internationales, il y a un mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, il y a un mouvement libéral pour l'Europe unie, tout ceux-là sont donc tout un ensemble de mouvements privés. Il faut y ajouter les mouvements européens des enseignants, il faudrait y ajouter également l'association européenne des communes d'Europe et très certainement j'en oublie encore. Tout ceux-là sont des mouvements qui sont ouverts à l'action individuelle ou collective dans nos différents pays.

Je vais vous parler surtout des institutions officielles. Parmi celles-ci il y en essentiellement deux, il y en a encore d'autres mais qui me paraissent moins importantes et je ne voudrais pas alourdir cet exposé surtout avant d'aborder ce qui est vraiment mon sujet, il y a deux groupes d'institutions, deux espèces d'institutions, il y a d'abord l'Organisation Européenne de Coopération Economique qui est née à Paris en 1948 et qui est maintenant en liquidation parce qu'elle a été remplacée par une autre organisation qui lui a succédé.

L'Organisation Européenne de Coopération Economique, autrement dit O.E.C.E., est née en 1948. Historiquement c'est la première. Elle avait pour but de répartir entre les Européens les dons et les prêts de l'Amérique en vertu du Plan Marshall.

Au moment où les Américains, et il faut leur rendre cet hommage parce que nous nous querellons de temps en temps avec eux, je suis occupé en ce moment à

me quereller avec eux sur certains sujets un peu brûlants et je trouve que dans ces conditions il ne faut pas, parce qu'on a parfois avec eux tel ou tel différend, oublier l'essentiel. C'est une chose extrêmement remarquable le fait que les Américains, au lendemain de la guerre, d'une part sont venus si puissamment à l'aide de l'Europe pour lui permettre de reconstituer son économie et ses finances et en même temps ont eu la sagesse de laisser les Européens se répartir entre eux et suivant les critères qui leur étaient propres cette aide en prêts et en dons Marshall.

On a créé pour cela une organisation de 16 pays : l'Organisation Européenne de Coopération Economique, qui est devenue 17 lorsque quelques années plus tard l'Espagne y a été accueillie. Cette organisation a duré 12 ans, elle a siégé à Paris au Chateau de la Muette, près du Bois de Boulogne, elle y a fait un travail intense et remarquable et ce n'est pas parce que maintenant les temps ont un peu changé et que les besoins sont devenus différents qu'il faudrait oublier tout ce qu'elle a fait de précieux, d'une part en répartissant l'aide américaine et d'autre part en prenant une série de mesures ayant pour but de rétablir la santé du commerce international complètement cloisonné dans tous les pays par des restrictions monétaires, contingentaires, tout un ensemble de barrières nées de la crise ou nées de la guerre et qui avaient fait du commerce européen et de cet ensemble du marché européen vraiment quelque chose où la circulation des biens et des capitaux était à peu près impossible.

Voilà l'O.E.C.E. Elle est décédée, je vous l'ai dit, noblement en 1960 parce que son rôle était

terminé, que les barrières qu'elle avait pour but de supprimer sont tombées, parce que l'aide Marshall a pris fin et alors a succédé à l'O.E.C.E. une organisation qui comporte les mêmes pays mais en plus deux grands pays atlantiques, les Etats-Unis et le Canada, qui maintenant ne sont plus des gens qui nous assistent de l'extérieur mais qui à l'O.C.D.E. sont à Paris nos associés, sur un pied d'égalité, et nous voilà à 20 pays dans cette grande organisation.

La seconde c'est le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Né quelques mois plus tard, en 1949, le Conseil de l'Europe qui siège dans un bâtiment que certainement un certain nombre d'entre vous ont vu au nord de Strasbourg, près du Parc de la Robertsan, une maison qui abrite essentiellement deux institutions, une assemblée consultative qui n'a rien à dire et qui a beaucoup travaillé, et un conseil des ministres qui a des pouvoirs et qui n'a jamais rien fait. C'est une chose assez curieuse que cette analyse que l'on fera un jour des circonstances dans lesquelles des institutions réussissent et dans lesquelles d'autres, on ne sait pas très bien pourquoi, ont de la peine à prospérer.

L'assemblée consultative groupant à l'origine 15 pays n'avait aucun pouvoir quelconque, elle était purement consultative. Mais sous l'impulsion de présidents dynamiques, comme nos concitoyens M. Paul-Henri Spaak au début et juste avant le dernier président en titre actuellement notre éminent concitoyen liégeois M. Fernand Dehousse, l'assemblée consultative a été un foyer d'idées, de coopérations, de mouvements et d'actions dans le domaine européen, qui a été extrêmement précieux.

C'est à l'assemblée consultative que Churchill a prononcé ce célèbre discours sur l'armée européenne qui a failli voir réussir la C.E.D. C'est à l'assemblée de Strasbourg que M. André Philipp a prononcé en 1949 un discours qui est resté mémorable et qui était la préface de ce qu'a été notre première Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1950. C'est à l'assemblée de Strasbourg que les Six et les Sept dont on ne parle déjà à peu près plus, se sont abondamment querellés dans le courant des dernières années et ont en même temps cherché à mieux se comprendre et à se réconcilier. Grâce soit rendue à cette assemblée consultative malgré ses pouvoirs vraiment fort modestes.

Quant au Conseil des Ministres groupant tous nos gouvernements: à Strasbourg, nos ministres avaient le pouvoir de tout faire et ils n'ont jamais rien fait probablement parce que ce cadre ne leur convenait pas et c'est une des raisons pour lesquelles nous allons voir naître les communautés européennes. Ce cadre de simple coopération entre les gouvernements, sans qu'on sache exactement sur quoi ils allaient s'entendre, de quelle manière ils allaient coopérer, visiblement ce n'était pas un bon cadre et c'est pour cela que les mêmes hommes, dans ce cadre-là, n'ont pas fait et n'ont pas réussi ce qu'ils ont réussi ailleurs.

C'est alors que sont nées en 1950 nos trois communautés européennes, à l'appel de Robert Schuman et de Jean Monnet, d'abord la Communauté Charbon-Acier, puis le traité de Paris et ensuite par le traité de Rome de 1957, la Communauté de l'Energie Atomique dont vous avez entendu le Président, M. Hirsch, qui m'a précédé à cette tribune, et la Communauté Economique Européenne familièrement connue sous le nom de Marché Commun.

En somme, les hommes qui les ont créées étaient convaincus que la coopération avait fait son temps et il faut se souvenir de cela au moment où des hommes croient qu'on va faire une Europe politique par les moyens de coopération.

La coopération entre les gouvernements est une chose excellente mais elle a ses limites et c'est justement parce que cette limite était atteinte et, qu'on ne faisait pas davantage qu'en 1950 on a dit : ce temps est dépassé et il faut faire plus. Il ne suffit pas que nos gouvernements collaborent, il faut maintenant faire un Marché Commun, il faut unir en un seul **Marché** qu'il soit d'abord le **Marché du Charbon et de l'Acier**, puis qu'il soit le **Marché de l'Energie Nucléaire** et maintenant le **Marché Economique général**, il faut unir nos pays en un seul **Marché** et les ayant unis ... il faut à présent leur donner des institutions et des institutions ayant des pouvoirs. Et c'est parce qu'on a voulu cela, parce qu'on a créé ces institutions, parce qu'on leur a donné des pouvoirs, limités sans doute mais tout de même réels, et c'est parce qu'on a voulu faire quelque chose qui ne soit plus la coopération mais qui soit l'intégration, que le **Marché Commun** est ce qu'il est c'est-à-dire dès à présent, (et comme ses dirigeants sont loin d'en être les seuls responsables, je ne crois pas qu'ils doivent se vanter en le constatant,) c'est pour cela que le **Marché Commun**, depuis quatre ans, est déjà un éclatant succès.

Je ne voudrais pas, car vraiment cela sort tout à fait de mon sujet, vous faire la peinture de notre communauté, la mienne, celle dont je dois vous parler

aujourd'hui, je voudrais simplement vous rappeler qu'elle a quatre institutions, un parlement qui siège à Strasbourg dans la même maison que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, en sorte que lorsqu'on vous dit qu'on se réunit à Strasbourg vous aurez sans doute quelque peine à savoir si on s'y réunit dans une assemblée à six pays ou dans une assemblée à quinze ou seize.

Il y a une Cour de justice à Strasbourg, qui est la cour de nos trois institutions ensemble, nos trois communautés. Je m'étonne toujours de voir des gens se poser la question de savoir si dans le Marché Commun il y a ou il n'y a pas de pouvoirs supra-nationaux. Je n'ai qu'à prendre l'exemple de la cour de justice. Lorsque devant la Cour d'Appel de Liège on plaidera un procès qui se rapportera à un problème du Marché Commun et qui mettra en cause ou bien l'interprétation du traité, ou bien, par exemple, l'interprétation d'un des actes que nous avons pris, entre autres notre commission, en vertu de ses pouvoirs, un règlement par exemple dans le domaine de la politique agricole ou dans tout autre, quand un procès se plaidera sur un de ces textes réglementaires ou sur le traité, quand un conflit surgira entre les parties comme il est fréquent devant des juridictions au sujet de l'interprétation de ces textes, si ce conflit se produit devant le tribunal de Liège, le tribunal pourra le trancher seul, mais si c'est devant une juridiction statuant en dernier ressort comme est notre Cour d'Appel, la Cour d'Appel de Liège est dès à présent tenue, en vertu de l'article 177 du traité, de renvoyer le procès devant la juridiction de Luxembourg, devant la Cour de Justice Européenne pour faire trancher le problème d'interprétation avant de décider elle-même. Si ce n'est pas de la supra-nationalité, je me demande ce que

cela peut être. Il est parfaitement clair que dans le Marché Commun on a voulu donner à un certain nombre d'institutions des pouvoirs pour que ceux-ci puissent fonctionner.

Il y a alors une troisième institution, le Conseil des Ministres qui se réunit en principe une fois par mois à Bruxelles, mais nos pauvres ministres, hélas, sont de plus en plus accablés par les travaux que le Marché Commun leur impose. Ils doivent se réunir beaucoup plus fréquemment et la tâche de ministre européen va commencer à devenir ce qu'en anglais on appelle un "full-time job". Il n'y a qu'à évoquer ce marathon agricole auquel j'ai pris part, qui a commencé le 18 décembre, qui nous a mangé complètement nos vacances de Noël au Nouvel-An, en séances diurnes et nocturnes, et qui s'est terminé à 6 heures du matin dans la nuit du 13 au 14 janvier et où, après un travail insensé, méritoire et je dois dire splendide, nos ministres de nos six pays se sont mis d'accord sur la politique agricole commune que nous leur avions proposée et qu'ils ont acceptée. C'est un véritable événement dans l'histoire du Marché Commun, comme je vous le dirai encore dans un instant.

Et enfin, il y a la commission dont je suis le membre belge, qui a été nommée en janvier 1958. Nous étions neuf et depuis lors nous sommes entourés d'environ 2.100 fonctionnaires que nous avons nommés et qui forment notre administration. Il vivent d'ailleurs à Bruxelles, où ils travaillent. Je ne sais pas si cela vous paraît peu ou beaucoup, moi je compare avec l'ancien ministère que j'ai le mieux connu, le Ministère des Affaires Economiques de Belgique qui a 2.400 fonctionnaires. C'est quelque chose du même genre. Notre administration ressemble à un ministère moyen d'un petit pays. Cela me paraît encore assez raisonnable.

Ce que nous avons fait, vous le savez, ce n'est pas mon sujet. Vous savez que notre union douanière avance très vite, que nos politiques communes, et la politique agricole en est un exemple, avancent très vite également. Et nous voici devant les résultats

Les résultats c'est quoi ? C'est d'abord une expansion économique considérable à l'intérieur de notre communauté, et je vous avoue que je m'amuse un peu quand je vois les gens écrire dans des journaux, comme je l'ai encore lu récemment, que l'expansion du Marché Commun n'est pas due au Marché Commun mais qu'elle est due à la conjoncture. Que la conjoncture nous ait été favorable, c'est parfaitement vrai, que l'expansion du commerce international ne soit pas uniquement le fait de la communauté, cela me paraît parfaitement exact et ce doit être objectivement dit, mais de là à dire que le Marché Commun n'est pour rien dans l'expansion que nous voyons se produire si vite, si vraiment c'était ainsi, personne ne pourrait comprendre que cette expansion est précisément beaucoup plus forte dans notre Marché Commun que partout ailleurs en Europe, qu'ailleurs, aux Etats-Unis, (à part la Russie où les méthodes d'expansion sont différentes) nulle part, dans le monde il n'existe un groupe de pays libres dont la croissance économique soit aussi rapide que la croissance économique de nos six pays depuis quatre ans. Et on ne pourrait pas non plus comprendre comment il se fait qu'en même temps que notre commerce n'a pas cessé de grandir avec les pays tiers, à l'intérieur de notre communauté, notre commerce a augmenté avec une vitesse vraiment extrêmement considérable. Quel est le résultat ? Nous avons pu passer à la deuxième étape du Marché Commun et pour les spécialistes ce passage à

la deuxième étape signifie ceci : c'est qu'aussi longtemps qu'on est dans la première étape, il faut l'unanimité pour continuer l'intégration européenne, mais que lorsqu'on est dans la seconde, il faudrait l'unanimité pour arrêter l'intégration et que comme tout le monde est parfaitement sûr qu'on ne sera jamais unanime pour l'arrêter, nous sommes dès à présent certains que dans la prévision normale des choses et dans l'évolution politiquement prévisible, notre Marché Commun va aller vers son but qui est la suppression complète de tous les tarifs et de toutes les restrictions quantitatives à l'intérieur des six pays, l'établissement d'un seul cordon douanier à l'extérieur de nos 170 millions d'Européens et un ensemble de politiques communes que je viens de vous décrire ou plutôt que je viens simplement de citer. Et le résultat c'est le renversement complet de l'attitude du monde extérieur qui nous avait regardé avec tant de méfiance. Maintenant, nous n'avons que des adversaires et nous sommes accablés par le nombre de nos amis, c'est mon sujet de ce soir que j'aborde enfin.

C'est en effet un sujet que j'ai bien connu. Cela a commencé pour moi d'une façon qui est vraiment difficile à perdre du souvenir, c'était la conférence Maudling. Nous avons été nommés le 10 janvier 1958 et à la fin de janvier, au nom de mes collègues, puisque nos tâches avaient été réparties, je suis arrivé à Paris à la conférence Maudling où M. Reginald Maudling, en ce temps-là Paymaster General du gouvernement britannique, présidait une conférence de 17 pays dont la tâche était si possible de réconcilier le Marché Commun qui naissait avec les autres pays et cela sous forme d'une zone de libre-échange.

Je suis arrivé à cette réunion. J'ai fait un petit discours très gentil comme peut faire un nouvel

arrivant, affirmant la bonne volonté de ma commission, et disant en séance, à M. Maudling, que très certainement notre contribution consisterait à tâcher de faciliter les choses et de ne pas les compliquer.

J'entends encore M. Maudling me répondre :
Oh, cher Monsieur Rey, on vous accueille avec beaucoup de plaisir mais je voudrais vous rassurer tout de suite. Vous dites que vous ne voulez pas compliquer les choses mais si même vous cherchiez à les compliquer, vous n'y parviendriez pas, cela ne saurait pas être plus compliqué que cela n'est.

En effet, c'était bien l'impression que nous ont donné ces travaux qui finalement, vous le savez, ont échoué à la fin de l'année 1958.

A Genève, avant même que notre commission ne soit née, en 1957, nos gouvernements des six pays étaient l'objet d'attaques violentes au GATT, dans la grande organisation sur les tarifs et le commerce où l'on décrivait le Marché Commun comme une espèce de machine de guerre ayant pour but de procurer égoïstement aux six pays des avantages industriels ou économiques indus. On la décrivait comme une organisation colonialiste ou néo-colonialiste ayant pour but de perpétuer l'oppression des pays blancs et des pays riches sur les pays noirs et tous les pays, disons de couleur. Vraiment qu'est-ce que nous n'avons pas entendu, dans quelle atmosphère,

on était l'objet de tant de critiques un peu partout et nous avions dans le monde entier un seul ami, c'était les Etats-Unis d'Amérique, qui avaient parfaitement compris ce qu'était et ce que serait un jour le Marché Commun.

Eh bien quand je me rappelle cet heureux temps où nous n'avions pas tant de gens qui veulent maintenant nous embrasser

en ce temps-là nous avons à démontrer ce que nous serions. Quand on regarde, au bout de quatre ans, ce que nous avons fait, nous avons essentiellement fait trois choses : nous avons fait une expansion économique telle que nous avons augmenté beaucoup non seulement notre commerce mais le commerce de tous ceux qui avaient peur de nous, les Suisses, les Suédois, les Anglais, persuadés que nous allions faire uniquement du commerce entre Allemands et Français, entre Belges et Italiens, par exemple, et qu'en conséquence eux allaient être chassés de notre marché.

Eh bien, il s'est révélé ce dont nous étions vraiment convaincus parce que Benelux l'avait démontré et les expériences de Benelux ont été tellement utiles pour la création et la construction du Marché Commun. Nous leur avons toujours dit, à tout le monde, pendant les négociations, vous verrez quand nous aurons fait cette expansion notre commerce sera plus grand à l'intérieur de la communauté mais vous en profiterez aussi, votre commerce sera également plus grand.

Après quatre ans, il n'y a plus personne qui en doute. Jamais l'Angleterre n'a autant exporté vers le Marché Commun, jamais la Suède, jamais la Suisse, jamais le Canada, jamais l'Autriche, tous ces pays ont vu augmenter leur commerce avec nous et cela les a fait naturellement beaucoup réfléchir. Et clairement quand on allume un grand feu, eh bien naturellement le feu ne se contente pas de chauffer les gens qui sont tout autour, il chauffe aussi à une certaine distance les gens qui sont un peu plus loin.

La seconde chose que nous avons faite c'est de montrer que nous étions libéraux ou tout au moins que nous essayons de l'être. Nous avons essayé de réduire notre tarif extérieur de 20 % pour montrer que le tarif commun était quelque chose dont nous sentions qu'au fur et à mesure que la communauté était plus prospère, nous devions essayer de le rendre plus libéral.

Et la troisième chose qui est vraiment très remarquable, elle n'a pas beaucoup de précédents dans notre histoire européenne, c'est l'aide que nos pays ont donnée aux pays sous-développés, je pense aux territoires essentiellement africains, à ceux qui étaient hier nos colonies et qui sont maintenant des pays indépendants, et auxquels à fonds perdus, sous forme purement gratuite, le Marché Commun de nos six pays pourra en cinq ans donner 30 milliards de francs belges pour leur expansion, pour leurs investissements, économiques et sociaux, sans parler des avantages tarifaires qui étaient prévus dans le traité. Cette aide est tellement forte qu'elle a maintenant pour conséquence politique, combien heureuse, que ces pays devenus indépendants désirent volontairement rester associés avec nous et aujourd'hui, même à Bruxelles, se poursuit la seconde séance de la conférence ministérielle où les ministres de ces pays et notamment le ministre de l'ancien Congo Belge, vous l'avez entendu à la radio ou lu dans les journaux, M. Bomboko, le Ministre des Affaires Etrangères, se trouve à Bruxelles en conférence avec les ministres du Marché Commun pour tâcher de régler le renouvellement de notre convention.

Voilà ce qu'ont été essentiellement les politiques poursuivies par la communauté et c'est ce qui explique qu'en conséquence le monde extérieur ait à ce point changé à notre égard.

Il faut maintenant que je vous dise quelque chose sur tous ces pays qui veulent entrer dans notre Marché Commun ou qui veulent s'associer avec notre Marché Commun ou qui veulent éventuellement faire avec lui un commerce très actif et je prends, à tout seigneur tout honneur, d'abord la Grande-Bretagne.

Je ne crois pas que nous ayons à juger les raisons pour lesquelles les Anglais désirent rejoindre le Marché Commun. On voit très bien qu'ils peuvent avoir des raisons en pensant à leur économie, qui n'a pas le même rythme d'expansion que la nôtre et que peut-être pour donner à leur économie ce coup de fouet dont elle a besoin depuis des années, peut-être rejoindre le Marché Commun serait la bonne manière. Les Anglais s'inquiètent peut-être de voir constituer si rapidement et avec un tel dynamisme dans l'Europe Occidentale cet espèce de grande puissance montante qu'est le Marché Commun et peut-être préfèrent-ils être à l'intérieur plutôt que dehors. Ils ont peut-être aussi d'autres raisons. Quant à nous la seule chose que nous pouvons constater c'est que le simple fait que la Grande-Bretagne, après dix années, car cela a commencé en 1950, de froideur à l'égard des communautés européennes, songe maintenant à y rentrer, est le résultat d'une remarquable conversion et est pour nous le signe de ce que la voie que nous avons choisie est vraiment la bonne.

Vous vous souvenez que c'est le 9 mai 1950 que M. Robert Schuman a prononcé son fameux discours et le lendemain est partie pour Londres une mission où se trouvaient M. Jean Monnet et M. Etienne Hirsch qui était à ce moment-là son adjoint. Peut-être M. Hirsch vous a-t-il raconté cela l'autre jour, je ne le sais pas,

dans sa conférence. M. Etienne Hirsch était à Londres le 10 mai 1950 pour expliquer avec M. Jean Monnet aux Anglais ce qu'on voulait faire et le gouvernement anglais a délibéré pendant deux jours sur cette affaire et sur les communications qui lui avaient été faites par les émissaires de Paris, après quoi il a répondu d'une façon lapidaire : "Nous ne sommes pas prêts à vous rejoindre et vous ne réussirez pas".

Eh bien, dix ans après, les Anglais ont modifié leur jugement. Ils constatent que nous réussissons et ils sont prêts maintenant à nous rejoindre.

A quelles conditions? Oh, Mesdames, Messieurs, j'ai entendu beaucoup de choses sur les conditions. Ce que j'ai entendu de plus gai est ce que j'ai entendu à Athènes, dans cette journée mémorable où le 9 juillet 1961, à l'hippodrome de Phalère, dans cette soirée splendide nous fêtions avec le gouvernement grec la signature de notre traité d'association. Il faisait magnifique, il y avait un si beau ciel, l'Acropole était éclairé au loin, tout le monde était très ému de penser qu'on venait de sceller l'accord entre la Grèce et l'Occident et on avait l'impression, à travers l'histoire, de retrouver un certain nombre de choses qui nous tenaient tant à coeur. Il y avait aussi des propos très joyeux. Il y avait un ambassadeur d'Italie

qui, comme tout bon italien, même dans les circonstances émouvantes, racontait d'excellentes et fort spirituelles plaisanteries à son entourage et il disait : vous savez, les Anglais vont sûrement, c'était avant le 31 juillet, vont certainement nous rejoindre. Il faudrait se mettre d'accord sur les conditions de cette entrée. On parlera de tarifs,

on parlera de contingents, on parlera de l'agriculture. Tout cela ce n'est pas sérieux. Il y a trois conditions qui sont sérieuses : ils doivent adopter le système métrique, ils doivent rouler à droite et ils doivent restituer les frises du Parthénon. (Rires.)

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'un programme de ce genre ait soulevé à Athènes un enthousiasme indescriptible.

Je n'ai pas tout à fait l'impression que c'est de cela qu'on parle à Bruxelles où depuis six mois nous sommes en discussion avec nos amis britanniques

Nous sommes en train de parler avec eux de tout ce qui actuellement nous sépare et il est très clair qu'il y a trois problèmes essentiels : un qui ne sera pas très difficile, ce problème de l'union douanière, réconcilier le tarif douanier anglais avec le nôtre, c'est un problème où il y a quelques points difficiles, mais enfin cela ira. Le second c'est de réconcilier leur système agricole avec le nôtre. Là aussi il y a beaucoup de différence mais le sentiment général c'est que ce n'est pas sorcier de trouver des solutions. Ce qui est extrêmement difficile et pour lequel, disons le franchement, les solutions ne sont pas encore là du tout, c'est de réconcilier le Marché Commun et le Commonwealth, car le Commonwealth est une organisation mondiale, comme vous le savez et il est très clair que le Marché Commun n'a pas l'intention de se transformer en un organisme mondial. Nous avons fermement l'intention de rester un organisme européen. Nous voulons être vraiment l'armature de la future Europe, nous ne voulons pas nous confondre, comme les Nations-Unies, par exemple, avec le monde entier.

Cela nous pose des problèmes vraiment majeurs, car il est très difficile aux Britanniques de liquider leurs liens avec le Commonwealth, ils n'y songent pas du reste, il leur serait très difficile d'accepter l'idée qu'ils rejoindraient le continent et puis qu'ils diraient adieu au Commonwealth en leur disant : Vous appartenez à l'époque victorienne. Ce n'est pas pensable et il ne faut pas espérer du reste, dans une optique pareille, réussir une négociation avec eux.

Nous-mêmes, de notre côté, nous ne sommes pas prêts du tout à absorber l'Inde, le Pakistan, le Canada, tous les problèmes australiens, néo-zélandais, que sais-je. Et réussir, en conséquence, à transformer notre organisation européenne en une organisation mondiale, cela me paraît impossible. Du reste nous n'essayons pas de le faire.

Alors, où se trouvent les transactions entre ces deux approches si différentes ? Depuis six mois on a accumulé beaucoup de papier, beaucoup d'études, beaucoup de conversations extrêmement utiles du reste et toujours dans une atmosphère très détendue, très amicale, mais disons-le franchement la vraie négociation est encore devant nous. C'est pourquoi je m'étonne toujours que soit notre radio, soit nos journaux, annoncent comme un événement chacun des déplacements de M. le Ministre des Affaires Européennes de Grande-Bretagne à Bruxelles, comme si c'était un jour très important. Si chacun de ^{ses} déplacements doit être considéré comme un jour très important, préparez-vous à beaucoup de jours importants pendant les mois et les semestres qui vont encore ~~suivre~~ car nous sommes encore très très loin actuellement d'une solution définitive. Evidemment il a le temps pour négocier, mon président aussi. J'ai assisté à leur première rencontre.

Il se fait que l'un et l'autre avaient commencé par se demander : est-ce qu'on ne ferait pas bien de passer une semaine ensemble. Les ministres, la commission, vont passer une semaine ensemble pour débroussailler tous les problèmes. Cela me paraissait assez singulier, j'avais l'impression que les ministres devraient se réunir plus tard, quand leurs fonctionnaires et leur délégation auraient pu largement déblayer le terrain.

Alors comme il se fait que mon président est célibataire, que M. Heath est célibataire aussi et comme il se fait que le respect n'a jamais été ma qualité principale, je leur ai fait observer que peut-être les célibataires avaient plenty of time pour négocier, je leur ai dit : but don't you ^{think} that married persons are more ready for compromise - est-ce que vous ne croyez pas que les gens mariés sont plus aptes à chercher des compromis ? (Rires.)

Il n'empêche que cela prendra beaucoup de temps. Je ne crois pas qu'on terminera la négociation avec les Anglais avant la fin de l'année 1962. Nous sommes en avril. Si elle est terminée pour la fin de l'année 1962, ce sera déjà un véritable miracle d'ingéniosité et de rapidité. Après quoi il faudra toute l'année 1963 pour la ratification parlementaire à Strasbourg d'abord, et dans nos parlements ensuite.

Nous avons des expériences à ce sujet. Il a fallu un an pour faire ratifier dans nos six pays le traité de Paris sur la Communauté du Charbon et de l'Acier. Il a fallu neuf mois et cela a été extraordinairement rapide pour faire ratifier le traité de Rome. Pour ce qui

est de l'accord avec la Grèce que nous avons conclu en juillet dernier à Athènes et où il fallait l'approbation du Parlement de Strasbourg, les procédures accumulées font qu'actuellement on n'envisage pas que la procédure soit finie avant fin juin dans tous nos parlements. Il aura donc fallu une année. L'accord avec la Grande-Bretagne pose des problèmes si énormes que de toute évidence nos parlements voudront l'étudier très en détail, le parlement de Strasbourg aussi, cela prendra une année en allant vite et dès lors la date la plus prochaine à laquelle, me semble-t-il, des esprits à la fois réalistes et disons-le optimistes peuvent envisager l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun me paraît être la fin de l'année 1963, le 1er janvier 1964.

Voilà où nous en sommes de ce côté. Alors naturellement les autres négociations relatives à d'autres pays européens qui veulent aussi entrer dans notre organisation, il y a le Danemark et l'Irlande qui l'ont demandé et il y a la Norvège qui va le faire, ces négociations-là sont un peu le dérivé de la négociation principale et en conséquence elles n'avancent pas très vite en ce moment et personne ne songe à les pousser beaucoup tant qu'on n'a pas vraiment réussi à bâtir les transactions qui sont à trouver du côté britannique.

Plus délicates et donnant lieu à beaucoup plus de discussions sont les négociations d'association. Il s'agit de pays qui n'ont pas l'intention ou n'ont pas le moyen de devenir membre du Marché Commun, qui ne seront donc pas à l'intérieur ni de notre commission, ni de notre cour, ni de notre parlement, ni de notre conseil des ministres, mais veulent de l'extérieur s'associer avec nous soit en faisant une union douanière, soit en faisant même

une union économique ou en faisant des accords moins précis mais qui tout de même les orientent vraiment d'une façon très précise du côté du Marché Commun.

Jusqu'à présent nous avons un pays associé, sans parler des territoires africains qui ont un autre statut, nous avons un pays associé c'est la Grèce comme je viens de vous le dire il y a un moment. Nous avons une seconde négociation qui n'avance pas pour l'instant, en tout cas pas beaucoup, avec la Turquie. Les Turcs ont eu quelques difficultés politiques comme vous le savez, ils ont aussi une situation économique et financière qui pose beaucoup de problèmes difficiles à résoudre et de côté-là cela ne va pas très vite.

Depuis lors en décembre et nous sommes maintenant en avril, trois pays neutres européens, du centre de l'Europe et qui nous sont très proches, la Suède, la Suisse et l'Autriche, ont demandé à s'associer avec le Marché Commun sans du reste préciser les termes de cette association. Désirent-ils ou ne désirent-ils pas faire avec nous une union douanière et se trouver à l'intérieur de notre tarif douanier? C'est un problème que nous ne connaissons pas encore, il n'a pas encore été exploré et plus récemment l'Espagne, par une démarche un peu imprévue a demandé aussi à s'associer à notre Marché Commun, ce qui a provoqué dans certains milieux de la communauté, ce qu'on appelle, en style parlementaire, des mouvements en sens divers.

Notre communauté n'a pas eu le temps jusqu'à présent, nos ministres n'en ont pas eu le temps, je suis bien loin de les critiquer, d'élaborer une doctrine à l'égard de toutes ces associations qui pleuvent d'un peu partout pour se demander ce qu'on va faire, qui on

va accepter, qui on ne va pas accepter, sur la base de quels critères et de plus en plus je crois, et mes collègues commencent à croire et nous allons bientôt dire cela à nos ministres que le problème ne serait pas du tout de nous poser la question de savoir ce que nous allons faire pour chacun d'entre eux mais beaucoup plutôt de nous poser le problème général : comment le Marché Commun conçoit-il son élargissement ? La communauté a été faite avec six gouvernements qui dès le début, très volontairement, ont construit les trois communautés européennes avec une persistance dans la volonté politique qui est très frappante et qu'il faut souligner malgré les différences d'optique sur tel ou tel problème, soit des Allemands, des Italiens, des Hollandais, des Belges ou des Français, des Luxembourgeois, ces six pays vraiment très solidement unis dans la conception de ces communautés, se trouvent placés devant le moment, plus tôt qu'ils ne l'auraient souhaité, où la communauté va devoir peut-être s'élargir aux frontières de l'Europe libre.

Eh bien, il est très important que nous réussissions cette opération. Et pour la réussir il faut que notre communauté élargie conserve toutes les qualités, toute la mobilité, tout le dynamisme qu'avait la communauté des six et que nous ne nous paralysions pas en devenant trop vite trop nombreux ou trop grande. Cela suppose par conséquent pour nous une conception de cet élargissement, de nous poser la question de savoir comment, par quelles étapes, moyennant quelles garanties, suivant quel rythme nous allons le faire et s'il est vrai que le traité de Rome a dit et a bien eu raison de dire que notre porte était ouverte et que d'autres pays peuvent se joindre à nous, le traité de Rome n'a pas dit dans quel délai et on peut vraiment se poser la question de savoir s'il est sage que la communauté s'élargisse si vite en

un temps où elle n'a pas encore réalisé son union économique, toutes ces politiques que nous devons encore construire et qui ne sont pas encore faites, sauf la politique agricole commune et d'autre part en un temps où nos gouvernements sont encore tellement en désaccord sur l'Europe politique elle-même. C'est pourquoi je crois que notre communauté ferait bien de concentrer ses efforts sur la négociation britannique qui est en cours et qu'il faut s'efforcer par tout moyen de réussir et de prendre le temps pour le surplus, d'abord de réussir cette négociation et ensuite, est-ce que je puis employer cette expression familière, de digérer l'entrée des Anglais dans la communauté parce que cela nous pose à nous, comme à eux, des quantités de problèmes qui ne seront pas résolus dès le premier jour simplement parce que nous aurons signé avec eux un traité.

Je crois que ce problème se pose et il se pose d'une façon d'autant plus aiguë que nos chefs de gouvernement réunis à Bad-Götesberg il y a quelques mois ont dit que si on veut entrer dans le Marché Commun, il faut aussi entrer dans l'Europe politique.

Quelle Europe politique, Mesdames et Messieurs?

On est encore, à présent, très loin de se mettre d'accord

sur ce que sera l'Europe politique et dans ces conditions, avant d'accepter de nouveaux membres, j'en excepte l'Angleterre avec laquelle nous sommes déjà très avancés, il serait peut-être sage que nous sachions un peu mieux ce que nous voulons nous-mêmes.

C'est qu'il y a quelques différences au point de vue politique entre nos pays et il est bien permis à un Belge de temps en temps de profiter de ce qu'il l'est pour taquiner un peu ses collègues. Quand nous parlons de politique autour de la table de notre commission, je ne manque jamais de dire à mes collègues que dans le Marché Commun il y a trois monarchies et qu'il y a trois républiques. Et je leur dis pour les trois monarchies, qui sont les pays de Benelux, on est très sûr que ce sont des démocraties, pour les républiques on n'est pas tout à fait certain. (Rires.) Alors ils sont très fâchés, naturellement, ils disent que ces propos sont iconoclastes, qu'ils sont irrespectueux, ils disent tout ce que vous voulez mais enfin ce sont des propos qu'on peut, je pense, tenir autour de la table et je ne vois pas pourquoi, Monsieur le Recteur, bien que vous me receviez dans cet impressionnant décor je cacherais une partie de ma pensée à l'auditoire que vous avez bien voulu rassembler.

Il me reste maintenant à vous parler des Etats-Unis (et peut-être de quelques autres, mais ceux-là en les citant simplement au passage,) de nos rapports avec les Etats-Unis.

Vous voyez maintenant quelle est la peinture de nos rapports du Marché Commun en Europe, vous voyez ce qu'a été notre politique générale au point de vue tarifaire, vous voyez ce que nous avons fait à l'égard

des pays en voie de développement.

Quelle est notre situation vis-à-vis des Américains? Les Américains sont les premiers, et il faut leur rendre cette justice, à avoir compris ce qu'étaient les communautés européennes et ce qu'était le Marché Commun. Ils n'ont jamais eu, au niveau de leurs dirigeants, le moindre doute sur ce que nous étions en train de faire et je crois qu'ils ont raison. C'est la même chose qu'il y a 150 ans ils ont faite lorsque Georges Washington, en 1776, a commencé à bâtir les Etats-Unis d'Amérique avec quelques pays qui depuis lors sont devenus les cinquante états de l'Union.

Les Américains savent parfaitement que nous sommes partis dans cette direction. Ils savent qu'il y a des étapes, ils savent que c'est difficile, que c'est beaucoup plus difficile pour nous que cela n'a été pour eux puisque nous sommes séparés par des traditions, par la langue, par l'histoire, par les guerres, par tant de choses qui ont opposé les Européens les uns aux autres, mais ils ont tout de suite compris que ce qui se passait en Europe c'était cela et pas moins que cela et c'est pourquoi ils ont manifesté dès le début un si grand intérêt pour les communautés européennes. Ils ne nous ont pas apporté d'aides matérielles, nous n'en avons besoin d'aucune et nous ne leur en avons demandée aucune mais ils nous ont donné ce précieux soutien politique de dire partout que tout ce que la communauté ferait pour se renforcer, ils l'accepteraient; ils accepteraient la discrimination commerciale, ils accepteraient que des marchandises américaines arrivant en France y soient plus maltraitées que s'il s'agit de marchandises allemandes ou de marchandises italiennes, ils accepteraient le mécanisme même de notre

communauté parce que c'est à ce prix qu'on peut faire une Europe forte.

Alors nous avons négocié avec eux, nous avons eu de grandes négociations tarifaires que nous avons réussies au début du mois de mars, puis ils m'ont apporté la surprise huit jours après que nous avons terminé cela de nous fabriquer une querelle horriblement désagréable, notamment au point de vue belge en ce qui concerne les tapis et le verre à vitre, et cela m'amène maintenant à me quereller et très vivement avec mes meilleurs amis, mais enfin la vie est ainsi. Je leur ai dit et nous leur avons dit comme commission et nous leur avons fait dire par nos ministres/que la communauté européenne est la meilleure amie des Etats-Unis mais qu'elle entend se faire respecter, que nous nous ferons traiter à l'égard de ce que nous sommes, c'est-à-dire une puissance d'une dimension comparable à celle des Etats-Unis. Car si, de toute évidence, les Etats-Unis sont une puissance industrielle qui nous dépasse et qui est la première du monde, comme puissance commerciale c'est nous qui les dépassons. Nous sommes, comme Marché Commun, dès à présent la première puissance mondiale et en conséquence quand nous discutons commerce avec un partenaire, fut-ce les Etats-Unis, nous discutons d'égal à égal et non pas d'inférieur à supérieur. Et c'est parce que nous parlons d'égal à égal que le gouvernement des Etats-Unis a imaginé maintenant cette nouvelle politique qu'il a annoncée au mois de janvier, ce nouveau trade agreement act pour lequel le Président Kennedy se bat pour obtenir de nouveaux pouvoirs du Congrès américain et dans lequel, le Président, en tête de son nouveau programme, a dit à son parlement : Messieurs, il y a un fait nouveau, il y a le Marché Commun, il y a le défi du Marché Commun et maintenant nous devons

rencontrer le challenger, the Common Market, nous devons nous mettre à la hauteur d'une compétition économique et d'une coopération commerciale avec l'Europe, avec le Marché Commun.

Mesdames, Messieurs, quand on pense à ce qu'est la situation de l'Europe ruinée par la guerre, dévastée en 1945 et quand on voit le chemin que nous avons parcouru et être maintenant salués par les Etats-Unis comme étant sur le plan commercial un partenaire égal, nous pouvons vraiment penser qu'il y a en Europe encore des forces peut-être insoupçonnées et qui nous permettent d'avoir confiance dans ce que nous sommes nous-mêmes. Et le Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Etrangères, qui était à Bonn la semaine dernière, vous avez lu cela dans vos journaux, a prononcé là-bas une conférence mémorable pour dire à son auditoire allemand que c'était pour la première fois que les Etats-Unis trouvaient maintenant en Europe quelqu'un à leur dimension et non plus seize ou dix-sept pays séparés et qui se trouvent en conséquence tous être des pays trop petits pour que les Etats-Unis puissent traiter avec eux sur un pied d'égalité.

Si le temps le permettait, mais il est indispensable que dans quelques minutes je termine, je vous parlerais encore des pays africains avec lesquels nous négocions en ce moment un renouvellement de la convention d'association, je vous parlerais de l'Amérique Latine qui se trouve en difficulté avec nous parce qu'elle nous reproche de lui préférer l'Afrique et elle n'a pas tout à fait tort dans cette critique. Pour des raisons politiques, nous n'avons pas envie de liquider ce qui fut notre association depuis un demi-siècle avec les pays africains ; trouver une balance raisonnable entre

l'association entre l'Afrique et l'Europe et en même temps le respect des intérêts de l'Amérique Latine est un peu difficile.

Je devrais vous parler du Japon où j'ai fait un voyage au début du mois de décembre et où j'ai été reçu là-bas comme un très grand personnage parce que j'étais le premier qui venait au nom du Marché Commun. J'ai été extrêmement frappé des égards qu'on m'y a témoignés parce que je représentais le Common Market. Je n'y étais pas connu autrement qu'à ce titre-là, bien entendu, et de tous les hommages que j'ai reçus peut-être celui qui m'a le plus frappé, je voudrais le dire à M. le Bourgmestre, c'est la façon dont j'ai été reconduit depuis mon hôtel, l'Hôtel Impérial qui se trouve au centre de Tokio, jusqu'à l'aérodrome. La circulation est effroyablement difficile à Tokio; si je puis vous rassurer, c'est pire qu'à Liège. Eh bien, vu cette circulation là-bas effroyablement difficile, on m'a dit : on vous fera chercher par quelques motards qui vous conduiront

à votre aérodrome. Et puis on est venu me chercher, à l'heure, parce que chez les Japonais ils disent on viendra vous chercher dans trois minutes ou bien dans six minutes, ou bien dans quatre minutes, mais ce n'est jamais ni cinq ni dix. Ils sont venus me chercher à l'heure, je suis parti avec eux et chemin faisant je me suis aperçu qu'à tous les carrefours de ce trajet qui est d'environ 30 kilomètres, à chaque carrefour il y avait des agents de police qui avaient canalisé la circulation. Alors j'ai demandé à mon compagnon : est-ce que c'est à l'occasion de mon départ qu'on a fait cela ? Alors il m'a répondu tranquillement : Oh oui, on a mobilisé 700 agents pour votre départ, Monsieur le Ministre. (Rires.)

C'est la première fois dans ma vie et probablement la dernière qu'on aura mobilisé 700 agents pour mon déplacement. C'est ainsi que l'on a considéré le Marché Commun à Tokio.

Et pour parler plus sérieusement, ils sont très très préoccupés de ce que nous représentons comme puissance commerciale, et très préoccupés de se rapprocher de l'Europe tout en sachant combien les problèmes sont difficiles. Nous avons avec eux, bien entendu, des problèmes commerciaux que vous devinez et qui sont extrêmement compliqués.

Et vous aurez remarqué que dans toute cette énumération je n'ai pas parlé des Sovjets. Les Sovjets nous ignorent totalement. Ils nous considèrent comme une espèce de succédané d'une organisation militariste et anti-soviétique et en conséquence désirent n'avoir avec nous aucun rapport quel qu'il soit. Nous regardons cette situation avec une parfaite placidité, étant nullement pressés et sachant très bien que ce sont les Sovjets qui viendront un jour nous trouver pour parler avec nous de nos problèmes communs, car actuellement ils ont encore des traités de commerce avec la France ou avec les pays de Benelux, ou avec l'Italie mais le jour où les Sovjets voudront, à la fin de notre période transitoire, renouveler un traité avec la France, par exemple, les Français devront leur dire : Ecoutez, Messieurs, nous regrettons beaucoup, adressez-vous au Marché Commun. Avant 1970, il n'y aura plus de politique commerciale de la France, il n'y aura plus que la politique commerciale du Marché Commun. Et pour l'Italie, les pays de Benelux, l'Allemagne, c'est la même chose, exactement comme dans Benelux actuellement il n'y a plus une politique commerciale

belge, il y a la politique commerciale des trois états de Benelux ensemble.

Mesdames, Messieurs, j'arrive maintenant à ma conclusion et je voudrais vous dire ceci. Lorsque nous lisons les journaux, lorsque nous écoutons la radio, nous avons une tendance, que je partage certainement avec vous, à croire que tout va mal. Nous ne voyons à peu près partout que des incendies, que des catastrophes et je parle sur le plan politique, nous voyons que le conflit Est-Ouest n'est pas encore réglé, nous voyons qu'on se querelle à Berlin, nous voyons qu'on ne s'entend pas sur le désarmement, sur la limitation des armements nucléaires, nous voyons que des incendies s'allument, que ce soit au Laos, à Cuba ou ailleurs et en regardant tout cela et en écoutant toutes les nouvelles, nous aurions une tendance à croire que tout va mal. Je crois que c'est une très profonde erreur d'optique et je crois qu'au contraire, à côté de ces choses qui sont réelles et qui sont préoccupantes, il y a quelques très grands événements auxquels nous participons, dont nous ne mesurons peut-être pas suffisamment la grandeur et qui sont peut-être ce qui marque en ce moment le monde dans lequel nous vivons.

Je vous en cite trois. Le premier c'est l'émancipation de l'Afrique que nous avons trop tendance à voir à travers le drame algérien ou le drame de l'ancien Congo Belge et où ^{nous} ne nous apercevons pas suffisamment que l'Afrique fait, d'une façon remarquablement calme et ordonnée, cette mutation gigantesque depuis l'état de pays colonialisés à celui d'états indépendants et en manifestant une maturité et une sagesse politique plus grande, disons-le, que celle que nous pouvions attendre dans l'ensemble de ces jeunes gouvernements.

Le second phénomène, c'est ce rapprochement si grand du monde libre qui fait que nous commençons à avoir une politique commune, des institutions communes, que maintenant nous ne sommes plus seulement des Européens, que les Américains et les Canadiens sont nos associés à termes égaux, dans une organisation qui nous est commune, l'organisation de coopération et de développement économique, que les Japonais se rapprochent de nous, que les Latino-Américains le désirent aussi et qu'ainsi le monde libre est en train de se rapprocher comme il ne l'a jamais fait.

Et le troisième événement et qui est la source, je crois, de tous les autres, c'est précisément cette intégration européenne.

Je ne sais pas, Mesdames, Messieurs, si les gens qui se sont rassemblés à Versailles, le 5 mai 1789, pour l'ouverture des Etats Généraux, et qui représentaient où la noblesse ou le clergé ou le tiers-état, étaient vraiment conscients que ce jour-là ils écrivaient la première page de la révolution française et du passage de la France de l'ancien régime à la France moderne. Il est probable qu'il y en avait qui en avait le pressentiment, il est probable que pour beaucoup d'autres, ils n'en étaient pas clairement conscients.

Je me demande si tous les Européens de notre Marché Commun, de nos six pays, aperçoivent dès à présent clairement que ce à quoi ils assistent en ce moment même, c'est à l'unification de l'Europe, après une période où pendant cinq siècles au moins, nous avons vécu inorganisés en Etats opposés, époque où

la nation représentant le maximum et rien d'autre

Nous apprenons dans nos lycées, nous avons appris dans nos collèges, dans nos athénées, que le 15e siècle a été le siècle de l'unification française. Nous apprenons comme une chose toute naturelle que le 19e siècle a été le siècle de l'unification allemande et de l'unification italienne et je n'ai pour ma part pas l'ombre d'un doute que nos enfants ou nos petits enfants apprendront dans les écoles que la période qui a commencé en 1950 et qui est allée, je vais citer une date proche mais je crois qu'elle est réaliste, jusque vers 1975 ou 1980,

que cette période a été celle de l'unification européenne, celle où l'Europe a cessé d'être divisée en nations et où elle a commencé à devenir un continent.

Mesdames, Messieurs, il suffirait que notre génération ait réussi, après tant de siècles de guerres qui sont maintenant à nos yeux des guerres civiles, une mutation pareille dans l'histoire humaine pour penser que vraiment nous avons vécu de très grandes choses.

Je vous remercie. (Applaudissements.)

M. LE VICE-PRESIDENT DE L'UNIVERSITE. - C'est pour moi une grande joie, une joie plus grande encore peut-être que l'honneur qui m'est fait, de vous remercier ce soir au nom de l'Université.

L'auditoire si nombreux et si choisi qui s'est rassemblé aujourd'hui pour vous entendre, vient de montrer, par ses applaudissements d'une chaleur si liégeoise, combien il avait été passionné par l'exposé que vous venez de nous faire.

En vous écoutant je pensais à cette parole de je ne sais plus qui, je vous l'avoue, qui disait qu'un homme arrivé à l'âge mûr retournait quelque fois sur son passé et voyait derrière lui toute une série de vocations qu'il aurait pu suivre et qu'il ne suivra jamais. Eh bien vraiment, parmi les vocations qui auraient pu être les vôtres, je vois celle de professeur. Vous auriez été un admirable professeur. Vous en avez toutes ces qualités qu'on devrait toujours avoir, la vigueur de la synthèse jointe à la finesse de l'analyse, le verbe clair et élégant, la pointe d'humour qui détend et qui repose, et par-dessus tout la chaleur de la conviction qui soutient à tout moment la force de la pensée.

Mais je ne crois pas qu'il faille regretter cette vocation possible. Vous me permettrez de vous dire quelques mots, non de la faculté de droit, puisque j'y appartiens, Vous avez été formé dans cette faculté de droit, cette faculté qui a depuis longtemps brillé dans le domaine du droit international. Vous avez vous-mêmes rappelé le nom prestigieux d'Ernest Mahin qui est si admirablement continué aujourd'hui par son cher disciple, Monsieur Dehousse.

Eh bien, je crois, Monsieur le Ministre, que vous vous situez dans cette grande tradition et que vous y avez une place éminente.

La faculté de droit est fière de vous, sans doute par la belle situation que vous occupez, mais plus encore par la place importante que vous occupez dans ce qu'on appelle la lutte pour le droit.

La lutte pour le droit, de nos jours, elle se situe essentiellement dans le droit international. Et pour nous, Européens, elle se situe avant tout dans la construction des communautés européennes.

Vous nous avez donné, en terminant une grande leçon de confiance et d'optimisme. Pour ma part, je crois à ce qu'on pourrait appeler le dynamisme du droit. Certaines idées juridiques, l'histoire l'enseigne, une fois lancées à travers une foule de vicissitudes, malgré les violences, malgré les tyrannies, malgré les obstacles de toute sorte, certaines idées juridiques, dis-je, finissent toujours par se créer leur chemin, par se développer, par grandir et par triompher. Et je crois que les idées que vous défendez sont de celles-là.

Je me rappelle, lorsque j'étais jeune soldat, qu'à cette époque défendre les idées européennes, les idées de communautés internationales, était en quelque sorte sédition. Il fallait se cacher dans les casernes pour distribuer des journaux faisant de la propagande pour la Société des Nations. J'étais de ces distributeurs et cela m'a valu deux ou trois petits ennuis.

Que de chemin parcouru depuis lors. Vous l'avez démontré et c'est bien ce dynamisme dont je viens de parler. Mais le dynamisme des idées juridiques ne serait rien sans le dynamisme des hommes, qui soutiennent et

qui incarnent ce dynamisme et vous occupez une place éminente parmi ces hommes-là.

Votre admirable conférence, Monsieur le Ministre, qui avait pour sujet ce combat que vous menez tous les jours pour l'idée européenne dont dépend sans doute l'avenir de notre civilisation, l'avenir de notre liberté et de notre prospérité, soyez en infiniment remercié. (Applaudissements.)

P.S.- La Conférence de M. le Ministre Rey fut suivie d'un débat au cours duquel l'orateur accepta de répondre à une quinzaine de questions qui lui furent posées.